



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION R.I.O.B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
ASSOCIATION R.I.O.B
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 12 pages



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION R.I.O.B

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau de liaison, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 8 juillet 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Henri Limouzineau
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF	BRUT	AMORTIS OU PROV.	NET 2012	NET 2011
IMMOBILISATIONS				
- Incorporelles	0	0	0	0
- Corporelles	1 498	449	1 049	0
- Financières	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations	1 498	449	1 049	0
CREANCES				
- Créances usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
- Autres créances	26 000	0	26 000	760
TOTAL Créances	26 000	0	26 000	760
STOCKS ET ENCOURS				
- Assistances Techniques en cours	0	0	0	0
TOTAL Stocks et Encours	0	0	0	0
DISPONIBILITES ET DIVERS				
- Banque	199 026	0	199 026	119 813
- Caisse		0	0	350
TOTAL Disponibilités	199 026	0	199 026	120 163
TOTAL ACTIF	226 524	449	226 075	120 923

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

PASSIF	MONTANT 2012	MONTANT 2011
SITUATION NETTE		
- Report à nouveau	29 123	25 207
- Résultat de l'exercice	2 976	3 916
Capitaux Propres	32 099	29 123
DETTES DIVERSES		
- Dettes auprès des Etablissements de Crédit	24	27
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 380	41 772
- Autre dettes	17 922	50 000
Dettes	106 326	91 800
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	88 000	0
TOTAL PASSIF	226 425	120 923

**RESEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

	31/12/12	31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Chiffre d'affaires	56 055	0
- Cotisations	28 544	36 188
- Autres Produits	0	6 400
PRODUITS D'EXPLOITATION	84 599	42 588
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Consommations	334	0
- Services extérieurs et autres	63 227	38 672
- Charges de personnel	17 614	0
- Dotations aux amortissements et provisions	449	0
CHARGES D'EXPLOITATION	81 623	38 672
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 976	3 916
CHARGES FINANCIERES		
- Agios trimestriels	0	0
RESULTAT FINANCIER	0	0
RESULTAT	2 976	3 916



ANNEXE 2012

SOMMAIRE

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

2 – BILAN PASSIF

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice sur le plan économique et comptable.

On notera le démarrage du projet dit « ABV-RIOB ». Ce dernier est financé par l'Union Européenne en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : « Développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta pour la mise en oeuvre des actions prioritaires de son Plan Stratégique 2010 – 2014. Amélioration de la gestion régionale des ressources en eau et développement durable du bassin. ». Afin qu'il soit mené à bien, le RIOB a conclu avec l'Office International de l'Eau, une convention cadre de prêt de main d'œuvre à but non lucratif, le 8 octobre 2012.

Le Bureau de liaison annuel du RIOB s'est tenu du 17 au 19 octobre 2012 à Istanbul (Turquie).

En 2012, le RIOB a organisé (a contribué) :

- Du 12 au 17 mars : le 6ème forum mondial de l'eau à Marseille (France),
- Le 23 mai : la Cérémonie de signature du Pacte de Marseille à Lac-Beauport (Canada),
- Du 13 au 22 juin : la conférence des Nations Unies sur « le développement durable – Rio + 20 » à Rio de Janeiro (Brésil),
- Du 24 au 28 septembre : le 5^{ème} Forum International de la rivière jaune à Zhengzhou (Chine),
- Le 16 octobre 2012 : son bureau mondial de liaison à Istanbul (Turquie),
- Du 17 au 19 octobre : l'EURO-RIOB 2012 à Istanbul (Turquie),
- Le 30 novembre : le side event sur la « gestion des eaux transfrontières : rivière, lac et aquifère », à Rome (Italie),
- Du 13 au 15 décembre : la réunion de coordination du bureau du RAOB à Dakar (Sénégal).

En 2012, le RIOB a notamment participé :

- Le 2 février : au forum régional de l'eau « Améliorer la connaissance et l'information sur les réseaux d'eau » à Porto (Portugal),
- Du 9 au 13 avril : à la 33^{ème} convention panaméricaine de l'ingénierie à La Havane (Cuba),
- Le 27 avril : à la signature du « Pacte Mondial » par Monsieur Fadi COMAIR, Directeur Général des ressources électriques et hydroliques du Liban à Beyrouth (Liban),
- Du 21 au 22 mai : à la conférence internationale sur « la gestion de l'eau en Europe centrale et orientale - Problèmes et Défis annexes » à Sofia (Bulgarie),
- Le 18 juin : au rendez-vous de Rio « Les bassins, nouveaux territoires pour une meilleure gestion des ressources en eaux » à Rio de Janeiro (Brésil),
- Du 26 au 27 juin : à la Symphonie « Grands Lacs – Saint-Laurent et son golfe » à Québec,

- Du 30 juillet au 3 août : au 1^{er} symposium sur « la gestion de l'eau : construire un avenir durable » à Sao Pedro (Brésil),
- Le 29 août : au CEWP meeting à Stockholm (Suède),
- Du 3 au 4 septembre : au 20^{ième} anniversaire de la Convention d'Helsinki suivi d'un débat sur son avenir, à Helsinki (Finlande),
- Le 20 septembre : à l'Atelier co-organisé par l'Université Polytechnique de Valence, les Ambassadeurs de l'Eau, Global Water Partnership Med et le REMOB sur les « Outils pour soutenir et améliorer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau : AQUATOOL et STRATEAU : Une perspective méditerranéenne » à Valence (Espagne),
- Du 4 au 6 octobre : au colloque international « villes durables des bassins versants » à Mexico (Mexique),
- Le 25 octobre : au 6^{ème} Rendez-Vous entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents à Clermont-Ferrand (France),
- Le 1^{er} novembre : au special event « La sécurité alimentaire et la nutrition: Amplifier l'action mondiale », à New-York (Etats-Unis),
- Du 5 au 9 novembre : à l'ENCOB XIV « Rencontre nationale des organismes de bassin » à Mato Grosso (Brésil),
- Du 15 au 16 novembre : au colloque national sur « l'Eau, enje majeur de nos territoires – quelle nouvelle gouvernance demain ? » à Vogüé en Ardèche (France),
- Du 19 au 21 novembre : au 5^{ème} symposium scientifique sur « la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques » à l'université du Québec à Montréal (Québec),
- Du 20 au 21 novembre : au colloque « Importance de la valeur de l'eau: leçons et défis » à Lima (Pérou),
- Le 23 novembre : au projet de bassin pilote de la rivière Hai et du sous bassin de la rivière Zhou à Tianjin (Chine),
- Le 30 novembre : au side event « L'examen du lien Eau-Nourriture-Energie-écosystème – Une évaluation thématique dans les bassins transfrontaliers » à Florence (Italie),
- Du 3 au 5 décembre : au side event « Afrique - Solutions pour les changements climatiques » à Doha (Qatar).

2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Immobilisations Corporelles = 1 498 €

Il s'agit de l'acquisition d'un poste informatique.

Autres Créances = 26 000 €

Ce poste correspond à une avance contractuelle au partenaire ABV dans le cadre du projet BVAF1135.

Disponibilités = 199 376 €

Caisse = 350 €

2 – BILAN PASSIF

Dettes auprès des Etablissements de Crédit = 24 €

Il s'agit des intérêts et commissions bancaires de 2012 payés sur 2013.

Dettes Fournisseurs et comptes rattachés = 88 380 €

Elles se composent :

- des refacturations de l'Office International de l'Eau concernant une prestation administrative pour 34 644 €,
- des factures d'un prestataire dans le cadre de projets pour 6 314 €,
- des factures à recevoir concernant diverses prestations pour 47 423 €.

Autres Dettes = 17 922 €

Il s'agit essentiellement de charges à payer concernant la refacturation de personnel de l'Office International de l'Eau au RIOB.

Produits constatés d'avance = 88 000 €

Il s'agit de produits constatés d'avance dans le cadre du projet « ABV-RIOB ».

C – COMPTE DE RESULTAT

Produits :

- études réalisées	56 055 euros
- cotisations	28 544 euros
- autres produits	0 euros

Total produits	84 599 euros

Charges :

- Consommations	334 euros
- Autres prestations de services	30 139 euros
- Assurance	308 euros
- Honoraires	3 838 euros
- Catalogues et imprimés	22 000 euros
- Frais de déplacement et perdiems	6 349 euros
- Affranchissement	0 euros
- Commissions bancaires	594 euros
- Charges diverses de gestion courante	0 euros
- Charges de personnel	17 614 euros
- Dotation aux amortiss. et provisions	449 euros

Total charges	81 625 euros

Résultat Net : 2 974 euros.

D – EFFECTIF : 0

Neant – Pas d'effectif

Il est cependant à noter que, dans le cadre du projet « ABV-RIOB », une convention cadre de prêt de main d'œuvre a but non lucratif a été conclue entre le RIOB et l'Office International de l'Eau. Cette convention fait l'objet de facturations spécifiques détaillées de la part de l'Office International de l'Eau.